

# DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

## ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

<b>N° SIREN</b>	217602663
<b>Nom de l'organisme</b>	COMMUNE DE FLOCQUES
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Eddie FACQUE
<b>Adresse postale</b>	RUE DES ECOLES 76260 FLOCQUES
<b>Pays</b>	FRANCE

## DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

<b>N° SIREN</b>	247600588
<b>Organisme désigné</b>	CC DES VILLES SOEURS
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Alain BRIERE
<b>Nom de la personne en charge de la désignation</b>	Monsieur Alain BRIERE
<b>Date de prise de fonction</b>	22/08/2019
<b>Adresse postale</b>	12 AV JACQUES ANQUETIL 76260 EU
<b>Pays</b>	FRANCE

## COORDONNÉES PUBLIQUES

*Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.*

<b>Adresse postale publique</b>	12 avenue Jacques Anquetil 76260 EU FRANCE
<b>Ligne téléphonique dédiée</b>	0227282087
<b>Adresse électronique dédiée</b>	dpo@villes-soeurs.fr
<b>URL de formulaire de contact dédiée</b>	<a href="http://www.villes-soeurs.fr">http://www.villes-soeurs.fr</a>

*Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.*

*En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>*